



DESCRIPTIF DE POSTE

♦ **Intitulé du poste : médiateur (trice) parent/enfant**

♦ **Cadre statutaire :**

Catégorie : B

Filière : Sanitaire et sociale

Cadre d'emplois : Assistants socio-éducatifs

♦ **Définition du poste :**

- Assurer 6 demi-journées de permanence:
- Accueil individuels des parents-enfants en vue d'une médiation
- Accueil des parents en médiation ; action « parents à l'école »
- Accueil des parents du LAEP
- Réunions d'équipe ou d'information

♦ **Missions principales :**

Sous l'autorité de la responsable de l'équipement l'agent devra :

- Assurer des permanences de médiation parent/enfant au sein de la Maison des parents.
- Assurer l'accueil des familles dans le cadre du LAEP une matinée par semaine (hors congés scolaires).
- Assurer les permanences de la médiation dans le cadre de l'action « école avec les parents » un après-midi par semaine (hors congés scolaires)
- Présenter un bilan annuel écrit avec des données statistiques (données qualitatives et quantitatives de l'action), les résultats d'ensemble ainsi que les perspectives à suivre.

Activités ponctuelles : participation à des rencontres partenariales.

♦ **Compétences requises :**

- Expérience dans le domaine de la médiation parent/enfant.
- Expérience dans le domaine de la parentalité.

♦ **Qualités et aptitudes requises :**

- Sens du contact humain et esprit d'équipe.
- Ponctualité, amabilité, disponibilité, discrétion, et réaction.
- Maîtrise de soi face à certaines situations.
- Travailler en équipe.
- Rendre compte
- Rigueur et organisation dans le travail

♦ **Conditions d'exercice :**

- Au sein de la Maison des parents, 8-10 rue Albert Einstein - 93240 Stains
- 21 heures hebdomadaires
- 12 mois par an

♦ **Moyens :**

Un bureau, un poste informatique, téléphone

♦ **Relations hiérarchiques :** Responsable de la Maison des Parents

♦ **Relations fonctionnelles :**

- **Internes :** chargée d'animation et d'accueil, psychologue
- **Externes :** partenaires de la structure (services de la ville, associations et autres institutions locale).

♦ **Diplômes et permis obligatoires :**

